

« célèbre bibliophile. La plupart lui vinrent d'un volumineux « recueil manuscrit intitulé : *Testamenta*. R... y trouva le « testament du père de Jean Grolier et des pièces qui éta- « blissent la parenté du trésorier avec Pernette du Guillet... « Je n'ai pas lu ces documents, mais je les ai vus... R... dis- « parut tout à coup... Plusieurs mois s'écoulèrent, je fis « prendre des renseignements. J'appris que ce jeune homme « s'était noyé volontairement, après avoir brûlé tous ses « papiers et manuscrits. »

M. Leroux de Lincy avait bien raison d'écrire que cette note est « curieuse et singulière, » car pendant les dix ans écoulés entre cet événement et sa publication, M. Monfalcon n'a pas eu la pensée de vérifier sur les manuscrits par lui communiqués à l'infortuné investigateur les découvertes et révélations dont il parle, ni les preuves de cette parenté présentée avec une si confiante assurance. La collection dite *Testamenta*, remise aux Archives du Rhône, renferme, en effet, le testament de Jean Grolier, notaire et greffier de l'élection de Lyon, originaire de l'Arbresle (et non de Vérone), aïeul du bibliophile et auteur de cette famille lyonnaise et consulaire (1). Ni dans cet instrument, qui est du 16 octobre 1479 (2), ni dans aucune autre insinuation de cette

(1) Les Grolier, qui ont donné, de 1495 à 1674, sept conseillers de ville, plusieurs fois réélus, et trois prévôts des marchands, étaient établis dans le Lyonnais dès le xiv^e siècle ; on trouve Etienne G., clerc, notaire à l'Arbresle en 1399. Ce nom qui, dans le langage populaire de notre province, a la signification d'une profession très-vulgaire, fut bientôt en grand honneur, par suite du mérite et des services consulaires, financiers et militaires de plusieurs membres de cette vieille famille autochtone. L'origine italienne est une invention pitoyable des généalogistes complaisants, qui ont voulu caresser la vanité ridicule et la sotte manie de certains individus et dépister les curieux. On a aussi donné cette origine italienne à la famille Fenoil, aborigène dans toute la force du mot.

(2) Tome 27, folio 191. — Le testateur eut trois fils qui laissèrent postérité : Etienne, d'abord marchand, puis gentilhomme du duc d'Orléans,